

Le compostage domestique

Le compost peut être utilisé pour le potager ou les plantes d'intérieur. C'est un geste écocitoyen qui permet de valoriser les déchets tout en produisant un engrais 100 % naturel.

Le SICTOM encourage le compostage pour diminuer le poids des ordures ménagères. Il est possible de se rendre sur le site de Brevans pour acheter un modèle en bois ou en plastique pour 15€ seulement.



> Je mets quoi dans mon compost ?

Déchets de cuisine :

- Restes de repas : pain, fromage, pâtes, fruits et légumes en morceaux.
- Épluchures, coquilles d'œufs écrasées.
- Marc de café et thé avec filtre papier.

Déchets de la maison :

- Essuie-tout.
- Certains cartons non imprimés : boîtes d'œufs et rouleaux en carton.
- Fleurs fanées, plantes...

Déchets du jardin :

- Feuilles mortes, tontes de gazon, tailles broyées ou fragmentées.
- Pailles, écorces...

> **On évite : restes de viande et poisson, plantes malades ou traitées, papier glacé.**
Variez les apports et mélangez le compost régulièrement !

Réunions d'informations sur le compostage et sur le tri proposées aux communes sur demande.
Contact : prevention@sictomdole.fr

Composter c'est :

30 % de déchets en moins

4 000 m³ d'eau de moins à incinérer

Nos bureaux sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 15 h 45.

Déchèteries : NOUVEAUX HORAIRES !

Depuis le 26 mars jusqu'au 14 octobre, les horaires d'été sont en place* !

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BREVANS	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h45				
DOLE	9h - 11h45 14h - 17h30					
TAVAUX	- 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h30	8h30 - 11h45 13h30 - 17h45
CHAUSSIN	9h - 11h45 -	9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45 14h - 17h30	9h - 11h45 13h30 - 17h30	9h - 11h45 13h30 - 17h30
SAINT-AUBIN			9h - 11h45 -			9h - 11h45 13h30 - 17h45
DAMPIERRE		9h15 - 11h45 13h30 - 17h30	9h - 11h45 13h30 - 17h30	9h - 11h45 13h30 - 17h30	9h - 11h45 13h30 - 17h30	9h - 11h45 13h30 - 17h30
MONTMIREY et SALIGNEY			9h - 11h45 13h30 - 17h45			9h - 11h45 13h30 - 17h45
Mt/VAUDREY		- 13h30 - 17h45	9h - 11h45 -	- 13h30 - 17h45	9h - 11h45 13h30 - 17h45	9h - 11h45 13h30 - 17h45
VILLERS-FARLAY		- 13h30 - 17h45	9h - 11h45 -	- 13h30 - 17h45	13h30 - 18h	9h - 11h45 13h30 - 17h45

LE SICTOM SERA PRÉSENT SUR LES MARCHÉS :

- **MONT-SOUS-VAUDREY :**
les jeudis 3 mai et 7 juin.
- **SAINT-LOUP :**
les mercredis 9 mai et 13 juin.
- **MOUCHARD :**
les jeudis 24 mai et 28 juin.
- **VILLETTE-LES-DOLE :**
Samedi 21 avril.

BADGE OBLIGATOIRE !

Pour accéder aux différentes déchèteries du SICTOM, le badge est obligatoire depuis l'année dernière. Ce précieux sésame permet jusqu'à 26 passages par an. Les personnes qui ne possèdent pas ce badge peuvent se rendre au site de Dole-Brevans pour le récupérer. Il est délivré sur présentation du formulaire - (à télécharger sur www.sictom-dole.fr, page "accueil", rubrique "actualités") - d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.



MON COMPTE MON SUIVI...

Pour accéder à votre suivi du nombre de levée de vos bacs et de vos passages en déchèterie, **CRÉER VOTRE COMPTE** sur le site internet du SICTOM : www.sictomdole.fr